

Jardin de Danse

Tous les soirs et
samedi après-midi

LE DIMANCHE

après-midi 3 h à 5 h 30
soirée 8 h 30 à 12 h 30

Admission 50c. la couple

Tous dans supplémentaires

50c.

Aucun chèque pour les

danseurs du dimanche

Redigé en collaboration

Montréal, 7 FEVRIER 1915

Bureaux : 162 rue St-Denis.

Donnez-nous des chefs... L'Angleterre se montre le facteur déterminant

C'est elle, qui tout en poursuivant un blocus funeste pour l'Allemagne, démêle l'écheveau diplomatique et avance des fonds aux Alliés.

Le Premier-Ministre a sûrement senti cette semaine les premières secousses de la catastrophe qui le verra dégringoler avant peu.

M. Napoléon Turcot, échevin et député de Laurier, a lancé, en plein palais législatif une parole qui indique jusqu'à quel point la dictature de Sir Lomer, même sur ses partisans est à charge, lourde et embarrassante. Et nous savons que plus d'un député libéral n'attend que l'occasion de faire savoir au chef méprisé, son sentiment et son dégoût.

La tempête commence à faire entendre ses grondements sourds.

Sir Lomer Gouin n'aura pas en vain détrôné M. Parent, il n'aura pas en vain non plus égaré pendant des années, sous son césarisme hautain, la liberté de ses partisans. Le moment arrive où ce semeur de vent va récolter la tempête qu'il mérite.

Les jours du gounisme sont comptés comme ceux du pan-germanisme. A force de faire son petit kaiser, Sir Lomer va finir par subir le même sort.

L'opinion publique, à l'instar de Joffre, grignotte. Et elle grignote si bien que la *kultur* à M. Gouin a des chances de disparaître avant celle de son illustre et cynique modèle. Et ce ne sera pas trop tôt.

Et nous savons que ce vœu est partagé par la majorité libérale des membres de la Législature.

Quant aux autres, quant à ceux qui ont tous les intérêts du monde à joindre le premier ministre, et à subir ses atteintes, nous leur dirons, en nous inspirant des vers fameux que le grand Corneille met dans la bouche d'un personnage d'Horace :

Rome si tu te plains que c'est là te trahir
Fais-toi des ennemis que je puisse haïr.

et nous dirons au parti libéral : Si tu te plains que c'est là te trahir, fais-toi des chefs que nous puissions aimer.

Sylvio PICAUD

Au fil de la plume



ELLE A EU LE "TRAC"

Evidemment la "dégradation" municipale de Concordia à la législature a eu le trac sur la question de l'autonomie de Montréal.

Sir Lomer, l'enfant terrible, a dû faire encore son gros croque-mitaine.

...DANS UN GRAND ROYAUME

Dans la discussion qui s'est faite à Québec autour de la clause 43 du bill de Montréal, le maire Martin s'est écrié :

"Je ne demande pas que l'on forme un petit royaume dans un grand royaume."

Le grand royaume, ça doit être la province de Québec, ça veut dire M. Martin.

Voyez-vous d'ici son roi dans la personne de Sir Lomer ?

C'est un compliment qui fait tout de même plaisir.

TAILLEUR ET CORVEABLE

Pourquoi la Cité paierait-elle la taxe à la province sur ses véhicules, moteurs, dans le Palais de Justice et la Prison de Bordeaux n'en paient pas à la municipalité ?

Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci.

MECONNAISSABLE

La "Presse" disait au cours de la semaine : "Le bill de Montréal est déjà méconnaissable."

C'est probablement parce que ses auteurs l'ont méconnu.

M. J. N. TELLIER

(de la "Presse")

"La nouvelle que M. J. N. Tellier, le chef de l'opposition, à Québec, se retirait de la politique, avait jeté, hier, de la tristesse dans le public ; car, il existe peu de personnalités plus sympathiques que la sienne. M. Tellier possédait le respect de ses adversaires, et il donne à tous les débats une tournure virile et honnête, qui aide, singulièrement, à tenir la discussion dans les hautes sphères. La présence de M. Tellier à l'Assemblée législative, comme chef du parti conservateur dans la province de Québec, est, non seulement bienfaisante, mais nécessaire. Et, nous sommes heureux d'apprendre de lui-même que le pays ne perdra pas ses services. Un chef d'opposition bien doué est aussi utile, dans son rôle de surveillant vigilant, que le premier ministre lui-même, et le peuple aime à la confondre dans son estime et le sentiment de sa propre sécurité."

PERDUE...

"La proposition de M. Séverin Létourneau est battue sans vote, sir Lomer Gouin, criant, le premier, perdue." (Extrait du compte-rendu de la "Presse" sur une séance au comité des bills privés).

Sir Lomer Gouin, criant, le premier, perdue...

Ah ! quand son associé bleu n'est pas là, M. Létourneau ne compte guère. Quand nous disions que le premier ministre était bien.

LE SERPENT ET LA LIME

Sir Lomer est parait-il en rupture complète de ban avec les échevins de Montréal, depuis que M. Turcot lui a signalé allègrement qu'il lui devait rien.

Et le Grand Mogol ne milote rien moins, dit-on, pour stopper une bon-

ne fois les pérégrinations des échevins auprès de son trône, que d'abolir définitivement le corps échevinal de la métropole.

Nous pensons que c'est le temps de rappeler la fable du bonhomme LaFontaine : *Le serpent et la lime*.

Petit serpent à tête folle,
Tu te prends à plus dur que toi !

AHI CES ASSOCIES...

Qu'est-ce que rôdait, M. Rodolphe Lemaire, dans les corridors du parlement à Québec, cette semaine ?

Serait-ce lui qui reprend auprès du premier ministre les fonctions d'intercesseur si tragiquement ravies l'an dernier à M. L. P. Bérard ?

C'est à se le demander, car de même que l'ex-consulier législatif, l'ex-ministre des postes a été un fidèle associé légal de M. Gouin.

A MEDITER

Nous désirons mettre devant les yeux de la commission échevinale, une tentative de boudage sur l'achat d'un terrain, rue Amherst, ces paroles tirées du rapport du juge Morcier, dans une autre affaire de péculat :

"Dans une question de cette nature, on conçoit, magistrat ou non, que la solution en est difficile. C'est pourquoi les juristes ont eu l'idée d'une tentative de boudage sur l'achat d'un terrain, rue Amherst, ces paroles tirées du rapport du juge Morcier, dans une autre affaire de péculat :

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

"Assurément la chose publique a quelque chose des manants du Moyen-Age. Elle est taillable et corvéable à merci."

On semble ne pas se rendre compte, dans la province de Québec, de l'effort énorme qu'accomplit actuellement l'Angleterre, afin d'en finir une bonne fois avec l'Allemagne. Le lecteur canadien français, qui constate que les Russes se battent dans les Carpates et sur la Bzura, que les Français luttent sur l'Aisne et sur la Meuse, semble oublier que les Anglais n'ont pas seulement à faire face sur l'Yser, en Belgique, et sur les bords du canal de Suez, en Egypte, mais qu'ils tiennent la flotte allemande embouteillée dans le canal de Kiel, et qu'ils n'ont pas seulement à patrouiller la mer du Nord, mais tous les mers du globe, afin d'empêcher vivres et munitions de parvenir en Allemagne.

Aussi, ce blocus commence-t-il à être terriblement effectif. La meilleure démonstration de l'extrémité où en sont réduits les Allemands ne réside-t-elle pas dans le fait qu'ils viennent d'annoncer qu'ils couleront indistinctement tout navire de commerce faisant route vers l'Angleterre, sans tenir compte du pavillon des qu'ils pourront l'atteindre. Ce la pourrait les mettre bientôt en guerre avec des nations actuellement neutres ; mais en désespérés qu'ils sont, ils n'en ont cure, et ils semblent disposés à jouer tout de suite leur va-tout.

C'est pourquoi, à la fonte des neiges, on peut être sûr que les Teutons vont tenter une formidable offensive, et contre les Anglo-Français, car ce sont ceux-là qu'il importe de vaincre. Et le blocus décrété par Albion aura pour effet d'abréger de plusieurs mois la durée de la guerre. Les Teutons vont lutter avec l'énergie du désespoir.

On comprend qu'avec des milles

et des milles de côtes exposées au bombardement de la flotte anglaise, l'Italie, à part ses sympathies naturelles pour la France, ne se soit guère soucée d'entrer dans le conflit, où son état financier, du reste, ne l'incitait pas à entrer.

Puis, qui a jeté le Japon sur le flanc de l'Allemagne ? Qui a ainsi dégaîné les Russes et leur a permis de jeter les troupes sibériennes du côté de la Pologne ? Plus que cela, la grosse artillerie russe ne vient-elle pas du Japon ?

C'est l'Angleterre qui a ourdi cette trame dans laquelle Guillaume II s'est emporté, comme elle a tout fait pour pousser la Roumanie à prendre l'offensive du côté de la Transylvanie, et y réussira sans doute dans quelques semaines.

Et que dire maintenant de l'appui financier prêt aux Alliés ? La France, bien entendu, pourrait se suffire à elle-même. Mais la Russie ?

La Russie ne serait pas en mesure d'équiper un million après un autre million d'hommes, si l'Angleterre n'était pas là pour prêter la galette.

Elle s'est mise de plus en travers de la contrebande américaine, qui aurait eu tôt fait d'inonder l'Allemagne et l'Autriche, si le lion britannique n'était pas là pour montrer ses énormes crocs et ses griffes aigues.

Après cela, les chaussons feraient bien d'y réfléchir à deux fois avant d'essayer de diminuer le rôle d'Albion. Les événements futurs seront là pour démontrer que celle a été dans cette guerre le facteur le plus puissant et le plus décisif.

SPARTACUS

L'ENQUETE SUR LE "SCHEME" DU BAIN PUBLIC ALLE LE TRAGIQUE AU COMIQUE

Les deux représentants de "l'Autorité" sont menacés des foudres du recorder. — "Nous ne voulons pas être des traitres". — Un mystérieux coup de téléphone. — Les évaluateurs municipaux sont-ils des ignorants ? — Récompense promise... mais pas aux échevins. — Le voyage de plaisir devait finir à New-York.

L'enquête échevinale sur l'achat projeté d'un terrain où ériger un bain public, dans le quartier LaFontaine, s'est continuée, hier matin, au milieu d'un avalanche de contradictions entre les témoins qui de près ou de loin étaient intéressés à voir la boutique de forge de M. J.-D. Courville tomber dans le domaine municipal.

Il y eut, au début, des passes d'armes épiques. On menaça M. le docteur Gaston Maillet et le notaire Gaëtan Valois, de l'Autorité, qui ont dénoncé ce "scheme", de la traduction devant la Cour du Recorder et même de les jeter dans les plus sombres cachots, s'ils refusaient de répondre à certaine indiscrète question ; mais ceux-ci, comme les martyrs au milieu des tourments, gardèrent une contenance impassible en face de leurs bourreaux.

M. GASTON MAILLET

M. Gaston Maillet, appelé le premier à rendre témoignage, dit qu'il a fait paraître dans l'Autorité l'article intitulé "Cynique boudage en perspective", parce qu'il a cru que c'était le meilleur moyen de faire rater l'achat de ce terrain, au mois de janvier, par la Ville, au prix de \$34,857, quand le même terrain était offert en vente à des particuliers, quelques jours auparavant, pour \$16,000, \$17,000 et \$19,000. Il n'avait en vue que l'intérêt public et se réjouit de voir que ses efforts ont été couronnés de succès. Il n'était pas personnellement au fait "qu'il y avait \$7,000 là-dedans pour des échevins", mais il s'est guidé sur le témoignage de personnes absolument dignes de foi pour remplir son devoir de journaliste, qui était d'écrire à la Ville une saignée de plusieurs mille plaques.

La première information qu'il reçut venait de l'ex-échevin Poissant, qui l'avertit par téléphone que le Bureau de Contrôle venait de recommander au Conseil l'achat de la propriété Courville. C'était un samedi après-midi, par les journaux du dimanche, et il ne put spécifier lequel des trois est le bon, il ne veut pas être injuste en indiquant sur qui reposent ses soupçons.

Le comité s'informa, supplie, menaça, tempêta afin de connaître le nom de l'informateur ; mais M. Maillet ne se contenta de répondre : — Vous voulez prendre des procè-

dures ? Prenez les procédures que vous voudrez. Vous savez ce que vous avez à faire.

DE BONNE FOI

L'échevin L.-A. Lapointe veut savoir si n'est pas vrai que M. Maillet, devant plusieurs personnes, au Frontenac, à Québec, a déclaré que la présente enquête était un bluff.

— Il ne faut jamais prendre au sérieux ce qui se dit au Frontenac, répond M. Maillet.

M. Menard voudrait savoir si c'est par amitié contre l'échevin Dubois, représentant du quartier LaFontaine, que M. Maillet voulait faire rater l'affaire.

— Je n'ai aucune amitié contre l'échevin Dubois, affirme le témoin. J'ai publié l'article parce que trois personnes m'ont affirmé coup sur coup que c'était une sale affaire. J'étais de bonne foi et je croyais agir dans l'intérêt public.

UN MYSTERE

Le notaire Gaëtan Valois, rédacteur à l'Autorité, confirme les informations données par M. Gaston Maillet, à savoir : que l'ex-échevin Poissant fut le premier à donner l'avis au journal : que M. Rodrigue Langlois, propriétaire de l'échevin Dubois, avait écrit un troisième communication était venue d'un quidam qui n'avait pas voulu se nommer, mais qui avait dit au docteur Maillet : "Ne l'inquiète pas, Gaston. Ce que je te dis là est correct. On raconte à l'hôtel de ville qu'il y a \$7,000 pour les échevins."

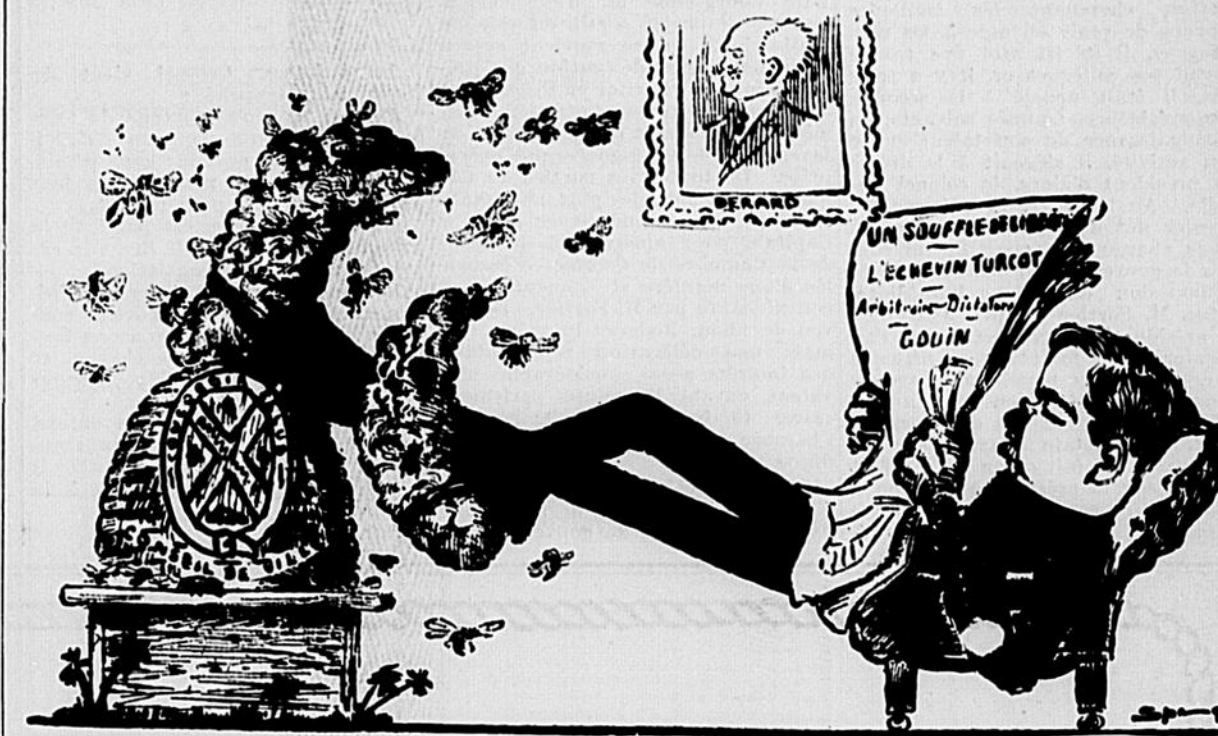
— Avez-vous entendu ce message ? — Oui, car il y a deux acoustiques sur la même ligne.

— Pendant que vous entendiez cela, l'est-ce que vous vous êtes regardés dans le blanc des yeux ? — Pas moyen, nous n'étions pas dans le même appartement.

— Avez-vous écrit votre article à mesure que vous receviez des messages ? — Oui, j'y ai corrigé quelque chose.

— Avez-vous lu à quelqu'un ?

Qui s'y frotte....



Sir Lomer va pourtant finir par s'apercevoir qu'il ne fait pas toujours bon se moquer de la ville de Montréal.

Nos lecteurs comprendront facilement que tout commentateur de notre parti, quelle qu'en soit la nature, serait hors de mise, à l'heure actuelle au sujet de ce qui se passe à l'enquête instituée par le Conseil sur l'affaire du terrain de la rue Amherst.

Il est vrai qu'aucun texte de loi ne nous en empêche, attendu que cette commission échevinale n'est revêtue d'aucun caractère judiciaire.

Toutefois, il nous semble de meilleur aloi, du moins pour le moment, de n'en rien dire autre que le compte-rendu de la séance d'hier matin. Et nos lecteurs la suggéreront dans une autre colonne.

— Oui, à M. Gilbert LaRue, jour-

naliste — Semblait-il connaître quelque chose d'avance ?

— Non, il n'a pas paru être au courant.

— Est-ce que ça l'a beaucoup impressionné d'apprendre tout à coup que les échevins étaient soupçonnés de recevoir un argent ?

— Non, il a pris cela froidement.

PAS DE TRAITRISE !

On revient ensuite aux trois personnalités — fonctionnaire, avocat, journaliste — dont l'un est soupçonné par M. Maillet de lui avoir soutenu le montant qu'on disait destiné aux échevins. Le notaire Gaëtan Valois se retranche derrière son secret professionnel.

— Mais vous n'êtes pas notaire, vous étiez journaliste, quand vous avez écrit cet article.

— Je ne suis journaliste que par passe-temps. Je suis avocat tout, notaire. Et en me parlant, le docteur Maillet me dit alors : Notaire, poursuivit M. Valois, moitié figne, moitié raison.

On essaie ensuite, en le menaçant du recorder, de la prison et de la corde, de savoir sur quel informateur se sont égarés les soupçons de M. Maillet ; mais M. Valois dit que ce n'est pas son secret, mais celui de M. Maillet, et qu'il n'en peut parler pour l'autre.

A la fin le docteur Maillet intervient et déclare :

— Je refuse de donner ces noms, parce que je n'ai pas l'habitude de trahir qui que ce soit, et encore moins mes amis. A présent, faites ce que vous voudrez !

DESSIN DE VENDRE

M. U.-H. Dandurand, l'agent d'immeubles si bien connu, est ensuite appelé à compléter. Il raconte que d'après lui la propriété Courville vaut \$3,000 le pied pour un acheteur ordinaire, mais que pour quelqu'un qui en a besoin, elle peut valoir \$1,000 le pied, ce qui se rapproche du prix que devait payer la Ville, \$4,500 le pied.

M. Dandurand relate que Mme Courville est venue à lui en décembre dernier et lui a offert la propriété à lui disant qu'elle était grevée d'une hypothèque de \$12,000 et que son mari était obligé de s'en défaire. Il n'en tra pas en négociations avec M. Courville, et apprit ensuite que M. Clément Boillard avait offert \$15,000 comptant pour la propriété.

LE PROPRIETAIRE

M. J.-D. Courville raconte ensuite les faits qui ont accompagné la mise en vente de sa propriété. Il a donné une option à M. Cyr, puis une à M. Moffatt, lequel déclara qu'il voulait vendre à la Ville. Au mois de novembre, il aurait trouvé à la vendre pour \$19,000. Après avoir donné bien des options, il en donna une à M. Narcisse Gagnon, pour \$34,857, la propriété devant être vendue directement à la Ville.

— M. Narcisse Gagnon nous a-t-il dit qu'avant la différence entre l'option précédente, \$19,000 et celle de \$34,857, il faudrait graisser les échevins.

— Il ne m'a pas parlé de cela. Maintenant, en ce qui le concernait et d'autres mêlés à l'affaire, il laisse cela à ma générosité. En conscience, je me croyais obligé de les récompenser !

Après le tapage que l'affaire fit dans les journaux, il vit l'échevin Napoléon Turcot, qui lui dit qu'il avait eu tort de ne pas lui parler de l'affaire à lui, et qui se plaignit que l'échevin Dubois voulait faire acheter le terrain dans le quartier LaFontaine, après avoir convenu

L'Autonomie de Montréal

(Gazettée imée)

Depuis l'union jusqu'aux pauvres gueux, Tout l'union était : "Autonomie !" Fallait voir ça, tous ces vigneux, C'était comme une épidémie.

Tout Montréal vint à Québec Pour réclamer cet "chou sacré", Mais tout d'un coup, car vous savez, Une écharpe qu'était dans la poche.

J'aimerais bien, dit Monsieur Sauvé, Savoir ce qu'en pense le maire. Mais tout d'un coup, car vous savez, C'est pas un "demande ordinaire".

Pas d'arce, dit le président, Ou je m'en vas quitter la chaise. J'suis bon garçon, mais cependant, J'eux pas qu'on dise des fadaïses.

Parlons, Monsieur, je suis sérieux, Dit Sauvé le plus-sérieux. Mais je voudrais savoir un peu Ce que Martin pourrait nous dire.

Les députés qui sont pas fous, Disent : C'est bon, que vous en semble ? L'autonomie, en voulez-vous ? Répondez donc pas tous ensemble !

Médrie dit : Messieurs, c'est vrai, J'ai promis ça, quelle imprudence ! Mais j'avoué que je n'ai pas prêt A vous dire ce que j'en pense.

Hébert dit : J'ai la liberté, Mais il nous faut un "bon sauveur", Sans ça, j'vous jure, en vérité, La liberté vaut pas d'la

McDonald dit : Je suis bien pour La liberté d'la métropole, Mais j'ai bien peur qu'ça soit un four Et que cela la rende folle.

En fin de compte on vit quel'un Se lever pour l'autonomie. Mais celui qui n'était pas ben fin Il ne put dir' que des folies.

Assez ! Assez ! dit l'omité, Vous parlez tous comme des ânes. Vous désirez la liberté De continuer vos chicanes ?

Retournez donc à Montréal Et fichez-moi la paix, j'vous prie. Chicanes-vous, ça n'est égal, Mais n'parlez plus d'autonomie !

BARRABAS

dit, ainsi qu'à M. Moffatt, que M. Courville les récompenserait. Il a cru qu'il serait ensuite convenable de faire un voyage à New-York, mais il n'avait pas l'intention de pousser plus loin. Il nie, de même que M. Moffatt, aussi appelé, que tous deux se soient vantés un peu partout que les mauvais jours achèveraient et qu'ils allaient entreprendre un long voyage dont la Ville paierait la note.

DE DIVERGENCES

M. Olivier Asselin, agent d'immeubles et journaliste, évalue la propriété à \$27,000 ou \$28,000, à l'heure qu'il est.

M. McNicholl, aussi agent d'immeubles, l'évalue à \$32,000 environ, soit \$5 du pied la façade rue Amherst, et \$3 du pied la façade rue Saint-Timothée.

— Alors, observe M. L.-A. Lapointe, nos évaluateurs municipaux sont bien ignorants, eux qui évaluent la partie de l'immeuble sise rue Saint-Timothée à 80 cents le pied, et celle de la rue Amherst à \$2.25 le pied ?

M. Adélaïde Fortier

Il abandonne la présidence de la Chambre de Commerce.

M. Adélaïde Fortier, qui a présidé aux destinées de la Chambre de Commerce pendant près de deux années, a donné sa place à M. Frank Pauzé, le président élu.

Malgré les instances réitérées de M. Pauzé et de tous les hommes d'affaires importants qui composent notre grande institution commerciale, M. Fortier n'a pas cru devoir se rendre à leur demande et a refusé un autre terme.

Si jamais le vieux proverbe, le *calver n'attend pas le nombre des années*, a été approprié, c'est bien dans le cas de M. Fortier. Il quitte la Chambre de Commerce avant d'avoir atteint l'âge de quarante ans. Malgré sa jeunesse, il a fourni une carrière des mieux remplies.

Peine admis membre de la Chambre de Commerce il se fit remarquer par les questions sérieuses intéressant le commerce et la manufacture, qu'il présentait. Toujours à l'affût, cherchant les meilleurs moyens de venir en aide à ses concitoyens, il se fit vite une troupe parmi ses collègues et, il y a trois ans, il était appelé à la seconde vice-présidence. L'année suivante, en reconnaissance de son talent et de son activité, il siégeait à la droite du président d'alors, le colonel Labelle. Au milieu de son terme, ce dernier dut démissionner en raison de la charge que venait de lui confier le gouvernement fédéral près la Commission du Port. Immédiatement, M. Fortier fut pris d'accepter la présidence. Aux élections de l'an dernier il fut maintenu en office à l'unanimité des membres. Lors de son entrée en fonction pour la première fois, on eut des craintes, des doutes, en certain quartier, des capacités. Le fait qu'on lui a offert de nouveau la présidence et qu'on a voulu l'élire contre son gré, prouve amplement que M. Fortier s'est ré-

véle the right man in the right place. Partout on regrette son départ.

M. Fortier est le président de la Montreal Dairy Co. Avec l'aide de son associé, M. Monette, il a fait de cette maison de commerce, qui a eu des débuts très humbles, l'une des plus prospères et des plus importantes en son genre. La Montreal Dairy fait un commerce considérable par tout le Canada.

Les connaissances qu'il a acquises en érigeant son industrie, il les a mises à la disposition de la Chambre de Commerce. Les questions les plus importantes qui ont été traitées, furent amenées par lui. Les gouvernements d'Ottawa et de Québec écoutaient avec sympathie les recommandations qu'il leur faisait dans l'intérêt du commerce et de l'industrie.

C'est grâce à M. Adélaïde Fortier si une pression formidable a été faite auprès du gouvernement fédéral en vue de construire le Canal de la Baie George et de l'Ontario. C'est grâce à lui que le projet de loi sur la construction de la voie de réalisation. On se souvient encore de la nombreuse délégation que présentèrent MM. Fortier et Frigon aux ministres d'Ottawa alors qu'ils soumettaient les raisons qui militaient en faveur de cette gigantesque entreprise. De toutes les parties du Canada, les hommes les plus marquants s'étaient donné rendez-vous dans la Capitale pour appuyer la demande de la Chambre de Commerce formulée d'une manière si éloquentes et si convaincante par M. Fortier. De l'aveu de l'hon. Rodgers lui-même, jamais une délégation représentant des intérêts aussi considérables n'avaient envahi l'enceinte parlementaire. Ce fut un triomphe pour la Chambre de Commerce et pour son si digne président.

Quand la délégation belge vint aux Etats-Unis l'automne dernier pour exposer ses griefs au gouvernement,

FOUR LES ESTOMACS CIVILS ET DELICATS

Dans un écho récent, l'on protestait contre les plaintes ridicules de certains Parisiens dont l'estomac, par trop délicat, est déconcerté par le pain tendu ou le pain boulot. Et on les avait priés de prendre patience, dans leur ville calme et sûre, loin de la guerre et des atrocités, en attendant le retour des soldats qui se battent pour eux.

Et un journal a publié une lettre d'une infirmière malade par suite des souffrances endurées pendant la campagne:

17, rue Leveux, Calais.

Je me permets de venir vous remercier de tout mon cœur de l'écho *Et avec ça?* paru dans votre numéro du 9 novembre.

Je voudrais, monsieur, que la censure vous permette de faire paraître ce que mes yeux ont vu, et je pense que ceux qui se plaignent de n'avoir pas de pain de fantaisie rougiraient d'avoir eu l'idée de faire parvenir leurs plaintes jusqu'aux autorités militaires.

Suivent quelques anecdotes; mais la Censure, ses ciseaux, son caviar...

Autre lettre. Celle-ci vient du front, de la tranchée:

J'ai eu la bonne fortune de tomber sur un petit morceau d'*Excelsior*. J'y ai lu que des gens gémissent, à Paris, de n'avoir plus leur croissant ou leur pain polka!...

Quel éclat de rire est parti de la tranchée quand j'ai fait lire aux camarades la pièce à conviction!

Les *pièces*, comme nous les plaçons, et comme nous voudrions soulager leur détresse! Nous avons touché, hier, douze biscuits chacun, et nous sommes prêts à les partager avec ces malheureux.

Et voici un mot que l'on entend souvent, maintenant, dans la tranchée: "J'ai pas de croissant, na!" Il y a de bons moments, même à la guerre.

Agréez, etc.

On devine le sentiment qui nous agite lorsque nous émettons l'espoir que notre écho ne parvint pas à la tranchée. Il y est parvenu, mais n'y provoque que de joyeux brocards. Nous ne le regrettons pas.

LA COTE D'AZUR CHARITABLE

Les concerts de bienfaisance continuent à Monte-Carlo avec le même empressement du public et le même dévouement des artistes. Hier, c'étaient Mlle Alice Zepilli, l'exquise cantatrice de l'Opéra-Comique, et le violoncelliste M. Umberto Benedetti qui, tous deux, interprétaient avec un rare talent des œuvres émuantes du répertoire des maîtres français, italiens, anglais et belges.

Le public les a acclamés, et ces collaborateurs dévoués d'une initiative patriotique ont été félicités de faire encaisser aux œuvres d'hospitalisation de la Croix-Rouge une fort belle recette.

LES CANONS QUI DORMENT

Le kaiser va-t-il déclarer la guerre à la République de Saint-Martin? On sait que, faute d'avoir un représentant auprès des capitaines régents, qui administrent ce tout petit territoire, il a chargé son représentant à Rome de demander au gouvernement italien d'exercer un contrôle sur la République en réduction. Mais les douze mille montagnards de Saint-Martin ne sont pas gens à souffrir une ingérence quelconque dans leurs affaires.

Ils possèdent d'ailleurs de l'artillerie: un vieux canon Krupp et quatre pièces modernes, provenant du Creusot. L'effectif s'élève à trente hommes. Malheureusement, il leur est impossible de procéder à l'école à feu. Les pièces du Creusot portent à quatorze kilomètres, et le territoire de Saint-Martin, dans sa plus grande largeur, n'en excède pas six!

Ah, vous comprenez, on ne tire qu'à blanc — les jours de fête...



M. Fortier comprit de suite tout le bien que notre pays retirerait au point de vue commercial et social s'il pouvait induire les délégués à venir chez nous. Il se mit immédiatement à la communication avec eux et le résultat de ses démarches fut que Montréal a fait aux ministres belges l'une des plus grandes démonstrations qui ne laissent pas d'avoir un retentissement en Belgique. Quand la guerre sera finie et que le gouvernement du roi Albert cherchera un débouché chez nous, l'on devra se rappeler que c'est à M. Fortier et à la Chambre de Commerce qu'on doit notre nouvelle expansion commerciale.

Ce que nous disons plus haut n'est qu'un aperçu du bon travail qu'a accompli la Chambre de Commerce dans la conduite de son dévoué président.

Nous croyons que la carrière de M. Fortier ne doit pas s'arrêter brusquement. Ce qu'il a été dans le passé est une garantie pour l'avenir. Nous voyons sa place toute marquée au parlement d'Ottawa ou de Québec. Mon Dieu! nous ne sommes pas trop riches en hommes de valeur que nous devions oublier M. Fortier. Ce sont des hommes de sa force qu'il nous faut sur le parquet de la Chambre. Ce sont des commerçants éclairés, connaissant les besoins et les lacunes qu'il y a à combler qui font des bons députés. M. Fortier est de ceux-là et, en plus, en politique il est libéral. Nous formulons des vœux pour que Sir Lomer Gouin l'appelle bientôt auprès de lui.

Nul doute que son successeur, M. Pauzé, voudra marcher dans la saine tradition de M. Fortier et assurer la survie de ses œuvres. Tout de même nous espérons que l'ex-président ne se désintéressera pas de la Chambre de Commerce, mais qu'il continuera à mettre à contribution toute son énergie et toute son expérience à secourir celui qui le suppléera.

Sous M. Pauzé la Chambre de Commerce a encore de beaux jours à vivre.

Paul della CAMERE

(Communiqué)

Le courrier de Salsbury

Des arrangements ont été faits en vertu desquels le tarif ordinaire de deux cents par an applicable à toutes les lettres envoyées au Canada au Royaume-Uni s'appliquera également aux lettres adressées aux troupes britanniques et canadiennes sur le continent européen. Le tarif d'affranchissement des lettres envoyées par le Canada pour le continent européen est de cinq cents pour la première once et trois cents pour chaque once subséquente, de sorte que l'application du tarif de deux cents par once aux lettres adressées à nos soldats sur le continent européen est une forte réduction en faveur des correspondances adressées aux soldats.

L'incident était resté inaperçu de la section restée en arrière sur l'ordre même du sergent. Cependant, ne voyant pas revenir leur chef, les hommes s'en émurent et se mirent à sa recherche, mais il était déjà trop tard. Les Allemands s'étaient éloignés, emmenant le sous-officier français comme otage de rage impuissante.

Lorsque le sergent Giacomini comparut devant le chef du détachement qui l'avait capturé, il comprit de suite le but que poursuivait l'ennemi. L'officier lui dit en effet dans un français impeccable:

L'incident était resté inaperçu de la section restée en arrière sur l'ordre même du sergent. Cependant, ne voyant pas revenir leur chef, les hommes s'en émurent et se mirent à sa recherche, mais il était déjà trop tard. Les Allemands s'étaient éloignés, emmenant le sous-officier français comme otage de rage impuissante.

— La mort plutôt... Mais soudain il se calma, et c'est d'un ton presque aimable qu'il murmura:

— Je suis à votre disposition. Quelques minutes plus tard, deux bataillons allemands prenaient la direction des lignes françaises. En tête marchait le sergent Giacomini, enroulé au sous-officier prisonnier.

La nuit commença à tomber. Quand ils furent arrivés à une centaine de mètres de nos tranchées, le sous-officier dit simplement: "C'est là!" et, du doigt, il montra les retranchements.

Alors, usant de leur habitude subterfuge, quelques soldats s'avancèrent en faisant de grands gestes et en criant:

— Amis! English! English!

Il y eut, parmi les fantassins français, une légère hésitation. Peut-être allaient-ils se laisser prendre au piège de leur officier adversaire. Mais soudain une voix formidable s'éleva et domina les cris des faux Anglais:

— Tirez, ce sont des Boches!

C'était le sergent Giacomini qui, n'hésitant pas à faire le sacrifice de sa vie, donnait l'alarme.

Reconnaisant sa voix, nos soldats s'arrêtèrent pas plus longtemps. Un terrible feu de salve abattit le premier rang des ennemis qui, voyant leur ruse écartée, se replièrent précipitamment.

Quant au sergent Giacomini, il s'était aplati devant le feu et, profitant de l'obscurité, il put s'échapper et rejoindre sa compagnie.

On devine l'accueil qui lui fut fait. Son héroïque conduite, portée à la connaissance du généralissime, lui a valu une citation à l'ordre du jour de l'armée et la médaille militaire.

Son nom restera dans l'histoire de la guerre de 1914 comme un des plus saisissants exemples de l'héroïsme français.

LE FLEGGME BRITANNIQUE.

Il y a quelques jours, un train qui transportait dans le Nord un régiment anglais dut stopper à une petite station. Deux soldats descendirent de voiture et questionnèrent le chef de gare.

— Combien de temps arrêtons-nous ici? — Cinq minutes.

— Les deux blonds fils d'Albion s'installèrent devant une porte vitrée, se savonnèrent le visage, affrêtèrent leur rasoir et commencèrent à se raser. Trois minutes s'étaient à peine écoulées que les employés les invitaient à remonter en voiture.

— Depuis combien de temps sommes-nous arrêtés? demandèrent les deux soldats à moitié rasés au chef de gare.

— Cela fait trois minutes, répondit le brave homme.

— Eh bien, nous avons encore droit à deux minutes; un galant homme n'a qu'une parole!

Et les deux Anglais continuèrent à se raser tranquillement jusqu'au moment où, les cinq minutes promises étant écoulées, ils reprirent place dans leur wagon.

LE TESTAMENT D'UN BRAVE.

Un des fils de M. Simyan, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Postes, a été tué en Alsace, à la fin du mois d'août.

par les gens du pays sur l'ordre des Allemands.

Aussitôt que cela fut possible, M. Simyan partit pour rechercher son fils et le faire enterrer à Rambervillers.

Les fosses où allaient tout droit à l'endroit où étaient ensevelis trente soldats. Horrible besogne, dont la pensée fait venir les larmes aux yeux. Enfin, les cadavres furent à nu, dans quel état, on le devine! Déjà qu'il n'étonnera pas: tous avaient été dévalisés.

Cependant, M. Simyan put reconnaître son fils.

Et quand il l'eut reconnu, avant de le laisser enferrer dans la bière qui allait le recevoir, il voulut prendre un souvenir de son cher fils. Il coupa un morceau de son cheveu, puis il chercha autour de lui quelque chose pour l'envelopper.

Il aperçut un tas de débris dans un coin, il y va, il y trouve un morceau de papier qu'il ramasse. Sur ce papier, il y avait des lignes d'écriture. Cette écriture, il la reconnaît: c'était celle de son fils! Il déchiffra les mots à demi-écartés, et voilà ce qu'il lut sur cette feuille que le plus tragique hasard lui mettait entre les mains:

"Je ne veux pas que l'on porte mon deuil, si la France est victorieuse."

C'était signé. C'était le testament du jeune homme.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

UN HEROS.

Le sergent Giacomini avait été chargé avec sa section de couvrir le flanc droit d'une compagnie. Il s'acquittait de sa mission lorsque, à distance, il aperçut un groupe de soldats allemands défilant, qui agitaient un drapeau blanc. Sans méfiance, il se dirigea vers eux, mais à peine avait-il fait 100 mètres que d'autres ennemis, dissimulés derrière un repli de terrain, se jetèrent sur lui et le firent prisonnier.

L'incident était resté inaperçu de la section restée en arrière sur l'ordre même du sergent. Cependant, ne voyant pas revenir leur chef, les hommes s'en émurent et se mirent à sa recherche, mais il était déjà trop tard. Les Allemands s'étaient éloignés, emmenant le sous-officier français comme otage de rage impuissante.

Lorsque le sergent Giacomini comparut devant le chef du détachement qui l'avait capturé, il comprit de suite le but que poursuivait l'ennemi. L'officier lui dit en effet dans un français impeccable:

L'incident était resté inaperçu de la section restée en arrière sur l'ordre même du sergent. Cependant, ne voyant pas revenir leur chef, les hommes s'en émurent et se mirent à sa recherche, mais il était déjà trop tard. Les Allemands s'étaient éloignés, emmenant le sous-officier français comme otage de rage impuissante.

— La mort plutôt... Mais soudain il se calma, et c'est d'un ton presque aimable qu'il murmura:

— Je suis à votre disposition. Quelques minutes plus tard, deux bataillons allemands prenaient la direction des lignes françaises. En tête marchait le sergent Giacomini, enroulé au sous-officier prisonnier.

La nuit commença à tomber. Quand ils furent arrivés à une centaine de mètres de nos tranchées, le sous-officier dit simplement: "C'est là!" et, du doigt, il montra les retranchements.

Alors, usant de leur habitude subterfuge, quelques soldats s'avancèrent en faisant de grands gestes et en criant:

— Amis! English! English!

Il y eut, parmi les fantassins français, une légère hésitation. Peut-être allaient-ils se laisser prendre au piège de leur officier adversaire. Mais soudain une voix formidable s'éleva et domina les cris des faux Anglais:

— Tirez, ce sont des Boches!

C'était le sergent Giacomini qui, n'hésitant pas à faire le sacrifice de sa vie, donnait l'alarme.

Reconnaisant sa voix, nos soldats s'arrêtèrent pas plus longtemps. Un terrible feu de salve abattit le premier rang des ennemis qui, voyant leur ruse écartée, se replièrent précipitamment.

Quant au sergent Giacomini, il s'était aplati devant le feu et, profitant de l'obscurité, il put s'échapper et rejoindre sa compagnie.

On devine l'accueil qui lui fut fait. Son héroïque conduite, portée à la connaissance du généralissime, lui a valu une citation à l'ordre du jour de l'armée et la médaille militaire.

Son nom restera dans l'histoire de la guerre de 1914 comme un des plus saisissants exemples de l'héroïsme français.

LE FLEGGME BRITANNIQUE.

Il y a quelques jours, un train qui transportait dans le Nord un régiment anglais dut stopper à une petite station. Deux soldats descendirent de voiture et questionnèrent le chef de gare.

— Combien de temps arrêtons-nous ici? — Cinq minutes.

— Les deux blonds fils d'Albion s'installèrent devant une porte vitrée, se savonnèrent le visage, affrêtèrent leur rasoir et commencèrent à se raser. Trois minutes s'étaient à peine écoulées que les employés les invitaient à remonter en voiture.

— Depuis combien de temps sommes-nous arrêtés? demandèrent les deux soldats à moitié rasés au chef de gare.

— Cela fait trois minutes, répondit le brave homme.

— Eh bien, nous avons encore droit à deux minutes; un galant homme n'a qu'une parole!

Et les deux Anglais continuèrent à se raser tranquillement jusqu'au moment où, les cinq minutes promises étant écoulées, ils reprirent place dans leur wagon.

LE TESTAMENT D'UN BRAVE.

Un des fils de M. Simyan, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Postes, a été tué en Alsace, à la fin du mois d'août.

par les gens du pays sur l'ordre des Allemands.

Aussitôt que cela fut possible, M. Simyan partit pour rechercher son fils et le faire enterrer à Rambervillers.

Les fosses où allaient tout droit à l'endroit où étaient ensevelis trente soldats. Horrible besogne, dont la pensée fait venir les larmes aux yeux. Enfin, les cadavres furent à nu, dans quel état, on le devine! Déjà qu'il n'étonnera pas: tous avaient été dévalisés.

Cependant, M. Simyan put reconnaître son fils.

Et quand il l'eut reconnu, avant de le laisser enferrer dans la bière qui allait le recevoir, il voulut prendre un souvenir de son cher fils. Il coupa un morceau de son cheveu, puis il chercha autour de lui quelque chose pour l'envelopper.

Il aperçut un tas de débris dans un coin, il y va, il y trouve un morceau de papier qu'il ramasse. Sur ce papier, il y avait des lignes d'écriture. Cette écriture, il la reconnaît: c'était celle de son fils! Il déchiffra les mots à demi-écartés, et voilà ce qu'il lut sur cette feuille que le plus tragique hasard lui mettait entre les mains:

"Je ne veux pas que l'on porte mon deuil, si la France est victorieuse."

C'était signé. C'était le testament du jeune homme.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

L'art de former une bibliothèque

Je ne vois pas de raisons, bien que nous soyons en guerre avec la Turquie pour ne pas ajouter foi à l'étrange histoire que rapporte, dans une brochure récemment publiée, le colonel Samy-bey, ancien aide de camp du sultan Abdul-Hamid. Elle n'a, du reste, rien d'in vraisemblable, cette histoire, car l'histoire du conflit par nous nous avons appris, à nos dépens, de certains procédés germaniques.

Il ressort donc, du récit du colonel Samy-bey, que Guillaume II, lors de son voyage en Syrie et en Palestine, remarqua à l'occasion du conflit, une très tentante Bible de grande valeur. Une fois revenu des rives du Jourdain sur les bords de la Sprée, l'illustre voyageur chercha à obtenir qu'on lui prêtât cette rare et curieuse pièce. Or, la mission à qui il avait confié son voyage échoua. L'empereur allemand fut obligé de se contenter de la Bible de son père, le roi Guillaume Ier, qui se trouvait encore, malgré plusieurs réclamations du sultan.

Il ne conviendrait pas de tirer de cette anecdote des conséquences qu'elle ne comporte pas. On sait que, de tout temps, les bibliophiles et les bibliomanes ont eu l'empereur passionné pour leur objet. On ferait un recueil des bons tours qu'ils se sont joués les uns aux autres, mais celui dont il s'agit dépasse un peu la mesure, et je ne crois pas que les préceptes de l'art de former une bibliothèque, en l'occurrence, le recommandent. En cet art, si le fait rapporté par le colonel turc est vrai, l'empereur allemand va un peu loin. Mais l'amour des livres ne semble pas avoir été durable chez ce prince inconstant, et d'autres préoccupations ont dû le distraire de son goût pour la lecture.

— Amis! English! English!

Il y eut, parmi les fantassins français, une légère hésitation. Peut-être allaient-ils se laisser prendre au piège de leur officier adversaire. Mais soudain une voix formidable s'éleva et domina les cris des faux Anglais:

— Tirez, ce sont des Boches!

C'était le sergent Giacomini qui, n'hésitant pas à faire le sacrifice de sa vie, donnait l'alarme.

Reconnaisant sa voix, nos soldats s'arrêtèrent pas plus longtemps. Un terrible feu de salve abattit le premier rang des ennemis qui, voyant leur ruse écartée, se replièrent précipitamment.

Quant au sergent Giacomini, il s'était aplati devant le feu et, profitant de l'obscurité, il put s'échapper et rejoindre sa compagnie.

On devine l'accueil qui lui fut fait. Son héroïque conduite, portée à la connaissance du généralissime, lui a valu une citation à l'ordre du jour de l'armée et la médaille militaire.

Son nom restera dans l'histoire de la guerre de 1914 comme un des plus saisissants exemples de l'héroïsme français.

LE FLEGGME BRITANNIQUE.

Il y a quelques jours, un train qui transportait dans le Nord un régiment anglais dut stopper à une petite station. Deux soldats descendirent de voiture et questionnèrent le chef de gare.

— Combien de temps arrêtons-nous ici? — Cinq minutes.

— Les deux blonds fils d'Albion s'installèrent devant une porte vitrée, se savonnèrent le visage, affrêtèrent leur rasoir et commencèrent à se raser. Trois minutes s'étaient à peine écoulées que les employés les invitaient à remonter en voiture.

— Depuis combien de temps sommes-nous arrêtés? demandèrent les deux soldats à moitié rasés au chef de gare.

— Cela fait trois minutes, répondit le brave homme.

— Eh bien, nous avons encore droit à deux minutes; un galant homme n'a qu'une parole!

Et les deux Anglais continuèrent à se raser tranquillement jusqu'au moment où, les cinq minutes promises étant écoulées, ils reprirent place dans leur wagon.

LE TESTAMENT D'UN BRAVE.

Un des fils de M. Simyan, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Postes, a été tué en Alsace, à la fin du mois d'août.

par les gens du pays sur l'ordre des Allemands.

Aussitôt que cela fut possible, M. Simyan partit pour rechercher son fils et le faire enterrer à Rambervillers.

Les fosses où allaient tout droit à l'endroit où étaient ensevelis trente soldats. Horrible besogne, dont la pensée fait venir les larmes aux yeux. Enfin, les cadavres furent à nu, dans quel état, on le devine! Déjà qu'il n'étonnera pas: tous avaient été dévalisés.

Cependant, M. Simyan put reconnaître son fils.

Et quand il l'eut reconnu, avant de le laisser enferrer dans la bière qui allait le recevoir, il voulut prendre un souvenir de son cher fils. Il coupa un morceau de son cheveu, puis il chercha autour de lui quelque chose pour l'envelopper.

Il aperçut un tas de débris dans un coin, il y va, il y trouve un morceau de papier qu'il ramasse. Sur ce papier, il y avait des lignes d'écriture. Cette écriture, il la reconnaît: c'était celle de son fils! Il déchiffra les mots à demi-écartés, et voilà ce qu'il lut sur cette feuille que le plus tragique hasard lui mettait entre les mains:

"Je ne veux pas que l'on porte mon deuil, si la France est victorieuse."

C'était signé. C'était le testament du jeune homme.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

L'"Autorité" est administrée par la Cie L'Autorité Lée. Bureau: 142 rue St-Denis. Téléphone: Est 4252. La Compagnie d'imprimerie Godin-Méard, Limitée, rue Bonsecours, 40, rue Champ de Mars, en est l'imprimeur.

CIGARETTES PLAYERS NAVY CUT

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

LAGER REGAL (Ligne A)
La plus pure entre les pures. C'est une
lager sous tous rapports.
GEO. SORGUS, Agent, 35, rue Rivard

L'AUTORITÉ --- Journal du dimanche
DIMANCHE, 7 FEVRIER 1915

WILFRED GERVAS, Pré-s. trée. P.A. SAMSON, Vice-prés. Sec.
Tél. 6111
HOTEL RIENDEAU Ltée
Le rendez-vous des Canadiens-Français
88-90, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

Canadien ajoute une victoire

Il laisse la dernière place, en battant les Toronto hier soir

4 à 3



JACK LAVIOLETTE, qui a compté le point victorieux hier soir.

Toronto, 6. (Spécial). — Devant une grande foule réunie ici ce soir dans l'arena, les Canadiens sont sortis vainqueurs des Toronto par un score de 4 à 3 dans une partie qui fut contestée du commencement à la fin. Les Canadiens causèrent une surprise aux Toronto à la fin de la partie alors qu'ils comptèrent trois points en moins de sept minutes. Les locaux croyaient garder leur avantage et jouèrent plutôt sur la défense qu'à l'attaque mais Pitre en profita pour déjouer Holmes par des lancers que ce dernier ne vit pas du tout.

(Une tempête de neige s'est abattue sur Toronto ce matin qui a complètement désorganisé les communications téléphoniques pour notre service spécial. Nous demandons à nos lecteurs de nous excuser si le rapport que nous leur fournissons ne comporte pas les détails qu'ils attendaient, et que nous n'avons pas manqué de leur donner chaque dimanche.)

ALIGNEMENT

Toronto
Holmes But
Cameron Défense
Walker Centre
Foyston Droite
Wilson Gauche

Arbitres: Harvey Pulford et Lou Marsh.

PREMIERE PERIODE

Le jeu s'ouvre rapidement et des deux côtés l'on fait des efforts pour s'assurer un avantage dès le commencement de la partie mais les gardiens de buts voient tout venir et arrêtent tout ce qui se présente. Cameron joue une de ses meilleures parties du côté des Toronto et fait plusieurs courses sensationnelles, mais toujours la défense du Canadien déjoue ses projets. Enfin au bout de huit minutes, Dubeau déjoue Holmes sur un magnifique lancer. Ce fut le seul point enregistré durant cette période.

Les Toronto firent bien des efforts désespérés afin d'égaliser le score, mais la défense du Canadien et l'œil de Vézina surtout n'en laissèrent pas passer un.

joue avec une facilité étonnante. Malgré les désirs des joueurs des deux équipes, aucun autre point n'est enregistré et le quart se finit, laissant le score comme suit:
Canadien, 1. Toronto, 1.

TROISIEME PERIODE

En moins de cinq minutes, Foyston et Cameron enregistrent et donnent un avantage de deux points à leur club. Toutefois le Bleu-blanc-rouge ne se décourage pas et se lance à l'attaque avec furie. Les efforts sont couronnés de succès, puisque Pitre déjoue Holmes sur un magnifique lancer. A la reprise du jeu, Pitre reçoit la rondelle et va la loger dans les filets de Holmes.

Toronto, 3. Canadien, 3.
Le jeu devient de plus en plus excitant et est quelquefois très rude. Cependant les joueurs n'y vont pas ouvertement et travaillent plutôt à rester sur la glace afin de donner tout le travail qu'ils peuvent pour s'assurer la victoire. Au bout de quelques instants de jeu, Laviolette met son club en avant en comptant le septième point de la partie.

Canadien, 4. Toronto, 3.
A la reprise, les visiteurs jouent presque continuellement quatre hommes sur la défensive et Laviolette aide de Berlinguette foncent en avant et travaillent de toutes leurs forces à laisser le canotiche autour des filets de Toronto. Ce jeu leur profita beaucoup, car le Bleu-blanc-rouge tint les locaux en échec jusqu'à la fin de la partie.

Suit le sommaire de la partie:

DEUXIEME PERIODE

Dès la mise au jeu Wilson égalise le score et le jeu devient par le fait même plus excitant, car les deux clubs sont égaux, ayant compté chacun un point. Pitre, Berlinguette et Laviolette viennent bien de scorer à un certain moment de la période, car tous trois tirent dans les filets de Holmes mais la rondelle s'arrête sur les "pads" de ce dernier qui joue une partie merveilleuse. Cependant, son adversaire Vézina n'en a pas moins à faire et l'occasion de l'après-midi les applaudissements de la foule par des arrêts difficiles qu'il dé-

Suit le sommaire de la partie:

SOMMAIRE

1. Canadien — Dubeau . . . 8.00
2. Toronto — Wilson . . . 0.50

Troisième période

3. Toronto — Foyston . . . 1.00
4. Toronto — Cameron . . . 4.00
5. Canadien — Pitre . . . 5.00
6. Canadien — Pitre . . . 0.50
7. Canadien — Laviolette . . . 2.00
Résultat: Canadien, 4; Toronto, 3.

ALIGNEMENT

Québec
Moran But
Hall Défense
Mumery Défense
Smith Centre
Marka Droite
Crawford Gauche
Juges: J. Brennan et Dave Power.

SOMMAIRE

1. Québec — Smith . . . 1.20
2. Québec — Smith . . . 2.05
3. Shamrock — Denny . . . 9.50
4. Québec — Crawford . . . 3.30
5. Québec — Smith . . . 0.50

Deuxième période

6. Québec — McDonald . . . 5.25
7. Shamrock — Denny . . . 5.43

Troisième période

8. Shamrock — McNamara . . . 1.05
9. Québec — Smith . . . 3.00
10. Shamrock — McNamara . . . 5.00
11. Québec — Smith . . . 5.00
12. Québec — McDonald . . . 2.00
13. Shamrock — Denny . . . 0.25
14. Québec — Mumery . . . 1.30
Résultat: Québec, 9; Shamrock, 5.

Québec écrase Shamrock

9 à 5

Québec, 6 février. — C'est devant la plus maigre assistance de l'année qu'a commencé la partie de hockey de la série N. H. A. mettant aux prises les Shamrock de Toronto, avec l'équipe locale.

Avant la partie, lors de l'apparition des équipiers la foule fit une ovation à Jos Malone et à Dave Ritchie qui n'ont pas figuré avec leurs amis depuis plusieurs parties.

Et, curieuse coïncidence, c'était justement lors d'une joute avec le même club, à Toronto, qu'ils ont tous deux reçu les blessures qui les ont mis à l'écart pour quelque temps.

La première période qui s'est terminée par le résultat de 4 à 1 en faveur de Québec, n'a présenté que très peu d'intérêt. La partie s'est annoncée dès le début très inégale.

Le travail de Moran dans la forteresse québécoise s'est limité à très peu de chose. Par contre, Lesueur, à l'autre bout, a eu fort à faire. Et l'équipe locale s'en est tirée avec deux bons points presque au début.

Ce n'est que dix minutes après que Denny par un hasard qu'on ne s'explique pas, réussit à compter l'unique point du Shamrock. Et presque aussitôt après, Québec relançait avec deux autres, coup sur coup.

Dependant, au cours de la deuxième période, les anciens Ontario ont fait meilleure contenance que précédemment. Mais leur faiblesse résistait surtout dans les mauvaises combinaisons.

C'est Jackie McDonald qui a compté le premier point de la seconde reprise, en tirant, sur le bond du canotiche, après une vaine tentative de Crawford. Cinq minutes plus tard Denny réussit à traverser toute la défense de Québec et parvenait près de Moran, put tirer et compter.

Et les choses en restèrent là jusqu'à la fin de la période.

Enfin la dernière manche commença et les Shamrock semblèrent décidés à reprendre le terrain perdu. Dans ces efforts, G. McNamara

parvint à se faufiler jusque près des buts de Québec et enregistra le troisième point des visiteurs.

Puis Mumery montant vers Lesueur, passa la rondelle à Smith qui compta pour Québec.

Après cinq minutes d'indécision, G. McNamara renouveau son exploit de tantôt, pour être suivi encore par Smith avec un autre point, et par McDonald avec un autre.

Mais 5 secondes après ce dernier point Denny réussit à tromper la vigilance de Moran.

Puis Mumery ajouta un dernier point au crédit du Québec en une minute et demie. Et la partie appartenait à l'équipe de l'Ancienne Capitale, par 9 contre 5.

Position des clubs

	G.	P.	Pour	C'tre	Ad.
Wanderers	9	4	86	53	7
Ottawa	9	4	50	46	7
Toronto	7	6	42	50	7
Québec	6	7	48	53	7
Canadien	4	9	43	51	7
Shamrock	4	9	45	61	7

Les ventes d'automobiles OVERLAND

Au MOTOR SHOW ont été meilleures que par les années passées.

PREUVE

M. Gadbois vient de signer un ordre pour 35 automobiles OVERLAND, représentant une valeur de \$14,000 pour être livrées d'ici au 15 février. Le train qui les apportera sera photographié et reproduit dans les journaux.

Pour démonstration, s'adresser à

Gadbois Limitée, distributeurs

Tél. Est 7149-7150 258-200, ave. des Pins Est

Wanderer vainqueur des Ottawa

8 à 1

Au moment où les Wanderers font leur apparition sur la glace, il y a un enthousiasme indescriptible et ils sont applaudis pendant plusieurs instants par la foule la plus énorme encore vue à l'arena cet hiver. Quelques minutes plus tard c'est au tour des Ottawa à embarquer sur la glace et ils sont tout aussi heureux que leurs adversaires sous le rapport des applaudissements.

A 4 hrs cet après-midi, plusieurs centaines de partisans attendaient à l'entrée de l'avenue Wood. L'on prévoit une partie contestée car les deux clubs paraissent en très bonne forme durant les quelques minutes de pratique avant la partie. Enfin les arbitres font leur apparition sur la glace et appellent les deux équipes au centre de la glace afin de leur donner des recommandations.

Suit l'alignement des équipes:

Wanderer
McCluskey But
Progers Points
S. Cleghorn C. Point
Baker Centre
G. Roberts A. gauche
Hyland A. droite
Arbitre: Dr Woods; juge du jeu: C. Smeaton.

PREMIERE PERIODE

Au premier coup de sifflet les Wanderers reçoivent la rondelle, mais n'ont pas la chance de tirer; les Ottawa viennent attaquer les buts de McCarthy et celui-ci arrête un magnifique lancer de Gérard. Enfin au bout de quelques minutes Sprague Cleghorn va déjouer Benedict après une course individuelle.

Wanderer, 1. Ottawa, 0.

Le jeu reprend à une vive allure et en moins de deux minutes Baker compte le deuxième point de la soirée.

Wanderer, 2. Ottawa, 0.
Donald Smith remplace Baker qui vient d'être envoyé à la clôture. Hyland déjoue Benedict après une démolie devant ses buts.

Wanderer, 3. Ottawa, 0.
Trente secondes plus tard, il réitére son exploit.

Wanderer, 4. Ottawa, 0.
Les Ottawa sont démolés et Benedict ne se semble pas très heureux. Au bout de trente secondes, Progers enregistre le cinquième point de la partie.

Wanderer, 5. Ottawa, 0.
Bess remplace Progers. Graham remplace Gérard. Au bout de deux minutes, Broadbent déjoue McCarthy.

Wanderer, 6. Ottawa, 1.
Le jeu ne ralentit pas un instant et Ross a l'occasion de se signaler dans une course individuelle, mais il n'a pas la chance de compter et la période se termine quelques instants plus tard.

DEUXIEME PERIODE

Dès la reprise du jeu, les joueurs paraissent aussi animés que durant la première période, et quand il n'y a pas beaucoup de punitions durant les premières vingt minutes, la période a été cependant très rude mais les arbitres sont aveugles. Au bout de deux minutes Gérard remplace Broadbent qui vient d'être pu-

Suit le sommaire de la partie:

SOMMAIRE

1. Wanderer — S. Cleghorn . . . 7.30
2. Wanderer — Baker . . . 2.30
3. Wanderer — Hyland . . . 1.00
4. Wanderer — Hyland . . . 0.30
5. Wanderer — Progers . . . 0.30
6. Ottawa — Broadbent . . . 2.00

Deuxième période

7. Wanderer — O. Cleghorn . . . 11.00
8. Wanderer — Progers . . . 2.30
9. Wanderer — S. Cleghorn . . . 2.00

Score final: Wanderer, 8; Ottawa, 1.

Troisième période

10. Wanderer — S. Cleghorn . . . 11.00
11. Wanderer — Progers . . . 2.30
12. Wanderer — S. Cleghorn . . . 2.00

Score final: Wanderer, 8; Ottawa, 1.

ALIGNEMENT

Ottawa
Benedict But
Merrill Points
Shore C. Point
Darragh Centre
Gérard A. gauche
Broadbent A. droite

TROISIEME PERIODE

Les Ottawa reviennent sur la glace avec l'espoir de reprendre le terrain perdu et le jeu s'ouvre rapidement. Les Ottawa jouent bien la combinaison et Gérard tire dans les filets plusieurs fois de suite. Progers est encore envoyé à la clôture pour avoir frappé Broadbent. Les Wanderers forcent le jeu pendant quelques instants et Benedict a l'occasion de se distinguer. Broadbent est l'étoile des Ottawa et il est bien secondé par tous ses coéquipiers. Dix minutes de joutes et pas un point n'a encore été compté durant cette dernière période. Le jeu est très rapide et rude.

Enfin, O. Cleghorn déjoue Benedict sur un magnifique lancer.

Wanderer, 6. Ottawa, 1.

Une minute après la reprise du jeu, Benedict est remplacé par Hébert. Progers le déjoue quelques instants après son entrée.

Wanderer, 7. Ottawa, 1.

Les arbitres sont "rotten", on ne peut l'être plus. Les Ottawa travaillent ferme malgré l'avantage des Wanderers et ils ont à cœur de s'accréditer quelques points de plus. Cependant Sprague vient augmenter l'avantage de son club d'un point.

Wanderer, 8. Ottawa, 1.

Encore quatre minutes à jouer et le jeu ne ralentit pas un seul instant. Les Ottawa ont encore à leur actif un point et ils ont l'air de ne pas car il n'a pas l'oeil pour faire un arbitre.

Suit le sommaire de la partie:

SOMMAIRE

1. Wanderer — S. Cleghorn . . . 7.30
2. Wanderer — Baker . . . 2.30
3. Wanderer — Hyland . . . 1.00
4. Wanderer — Hyland . . . 0.30
5. Wanderer — Progers . . . 0.30
6. Ottawa — Broadbent . . . 2.00

L'Hochelaga contre les Garnets, lundi

La joute entre ces deux clubs sera une lutte à outrance — Une grosse surprise probable.

Il ne reste plus que trois séries de parties à jouer dans la Ligue de Hockey Montréal, mais l'on peut s'attendre à des surprises avant la fin de la saison. L'on en prédit une pour lundi soir. En effet, les partisans de l'Hochelaga qui a battu la semaine dernière le Saint Zotique par un score de 6 à 0, déclarent que le club d'Arthur Lauzon vaincra lundi la formidable équipe des Garnets qui est en tête de la ligue et qui paraît devoir remporter le championnat. Arthur Lauzon et ses hommes veulent à tout prix triompher des invincibles Garnets et accomplir ce qu'aucun autre club de la ligue n'a été capable de faire.

Tous les fervents du sport à l'Hochelaga sont dans l'attente de cette joute et l'on prévoit que tous seront au Jubilee lundi pour applaudir et encourager les joueurs de Lauzon. Ce dernier a promis à ses hommes de leur donner un banquet s'ils triomphent des Garnets et l'on assure que plusieurs amis du club ont offert de payer des paniers de champagne pour fêter la victoire, si victoire il y a. Chacun comprend que l'Hochelaga est plus fort maintenant qu'il ne l'a jamais été et qu'il est capable de faire face aux meilleurs.

Liberté, aile droite de l'Hochelaga qui a compté lundi dernier quatre points contre le Saint Zotique se trouve en tête des scores de la Ligue Montréal avec Harry Bell,

des Stars, les deux hommes ayant onze points à leur actif.

Le Canadien a fait des offres à Laliberté et à Charlebois de l'Hochelaga, et le club Québec en a fait à Laliberté, mais l'on espère que ces deux joueurs seront fidèles à l'Hochelaga jusqu'à la fin de la saison. Il est fort possible cependant que ces deux hommes soient dans les rangs des professionnels l'an prochain.

Une autre partie intéressante au programme de lundi soir sera celle entre la Casquette et les Stars. Ces deux clubs possèdent chacun une équipe composée d'étoiles et devraient donner une brillante exhibition de hockey. Si les joueurs de la Casquette peuvent seulement renoncer à leur jeu individuel et faire un peu de combinaisons, ils devraient faire une lutte sensationnelle à l'équipe de Cecil Hart. Chose certaine, le public verra du hockey de première classe.

La première partie de la soirée sera entre le Saint Zotique et le All Montreal. L'on s'attend à ce que plusieurs clubs de raquette de Saint Henri aillent encourager le Saint Zotique dans sa lutte contre l'équipe du géant Ritchie.

Voici le programme au complet pour lundi soir au Jubilee:
8 à 9: St-Zotique vs All Montreal.
9 à 10: Hochelaga vs Garnets.
10 à 11: La Casquette vs Stars.

Bingham vs Houck mardi soir

Harry Bingham se rencontrera avec Tommy Houck mardi soir sous les auspices du Montreal Sporting Club dans une bataille de 10 rounds.

La séance aura lieu comme toujours à la salle Prince Arthur.

Plusieurs amateurs prétendent que Bingham mettra Houck hors de combat en dedans des dix reprises si l'on considère, disent-ils, sa dernière rencontre dans laquelle il knock-outa Eddie Giroux.

Il y a une chose certaine, c'est que Bingham fera tout son possible pour étendre son adversaire car il a l'ambition de rencontrer sous peu le champion du Canada Frankie Fleming et il considère qu'il lui faut absolument un knock-out sur Tommy Houck, pour en arriver à son but.

De sorte que les amateurs de boxe peuvent être assurés d'avance d'être témoins d'une séance de boxe très intéressante.

Au parc Delormier

Voici le programme des courses de dimanche au Parc Delormier:

Classe nommée d'amateurs en sleigh.

Jim Corbett, M. Thibaut, Tailor Boy, H. Prévoit, Prince, Jr., O. Lachapelle, Pett Patrick, A. Patrie, Steamboat, J. Charette, Cemetery Girl, O. Lalumière.

Classe de 240: Free for All, nommée: Jennie W. Maida, R. Poitevin, Fred D., O. Deguire, Earl, W. Thériault, Lady Gin, A. Lefebvre, Cyclone, A. Bouchard, Crispin, F. Crevier, Viz, A. Sévigny.

Admission 25 cts., dames gratis.

Quelques records aux quilles

TOURNOI

3 parties: Charles Schaefer, Brooklyn (1907) 267, 270, 278, moyenne 271 1-3.

6 parties: Charles Schaefer, Brooklyn (1907), 236, 255, 267, 270, 268, 232, moyenne 256 1-6.

Canadien: James Smith de Buffalo fait 771 en 3 parties à Toronto, 26 fév. 1912.

OUVERT

3 parties: Wm E. Roach, Wilmington, Del., 300, 300, 269; moyenne 289 2-3 (1906).

6 parties: Maurice C. Wyman, New York (1904), 245, 278, 257, 280, 257, 226; moyenne, 257 1-6.

1 parties: 12 avril 1912 à Milwaukee, Wis., Charles Rodée fait 300; premier score parfait dans un tournoi de la A. B.

1er février 1915, Jim Mitchell, de Calgary, jouant sur des allées neuves, avec des quilles neuves, fait son 60e score parfait en 6 semaines (Vancouver).

100 parties: D. F. Hamlet, de Sioux City roule 100 parties en 9 hrs 56 m. Moyenne 183.

120 parties: Mme H. Gray, de Vancouver, roule 120 parties en 15 hrs 30 m. Grand total 21,680, moyenne 180.80 (1913).

104 parties: D. F. Hamlet établit un record d'endurance, à Sioux City, Iowa, le 14 janvier dernier, en jouant aux quilles pendant 36 heures. Il joua 104 parties, ou une moyenne de 5 7/8 parties par heure.

Son plus gros score fut 256 à sa 153ème partie.

D. D.

Dans le monde sportif

Il y aura des courses très intéressantes cet après-midi au parc Delormier.

Freddie Welsh, champion poids léger du monde, rencontrera Willie Ritchie dans une rencontre de dix reprises le 11 mars prochain au Madison Square Garden.

Ce sera une partie contestée que la rencontre des clubs Hochelaga et Garnet demain soir au Jubilee. Le club du bout, s'étant amélioré sensiblement depuis le commencement de la saison, il ne serait pas surprenant de le voir sortir vainqueur de son adversaire demain soir.

La ligue de hockey Montréal-Nord attire toujours une grande foule à ses parties. Jeudi dernier encore près de 1500 personnes étaient présentes aux joutes de hockey.

Un record mondial a été établi la semaine dernière à Saranac, alors qu'Ed. Lamy a franchi à culottes la distance du mille en 1.34 3-5.

Les clubs de la ligue de la Cité sont en grande demande aux Etats-Unis. Encore la semaine dernière trois d'entre eux ont dû se payer le luxe d'un voyage dans le pays de l'Onclé Sam.

La boxe

Un champion solide

"Jack Johnson n'est point à sec, est loin d'être une ruine physique, et sera aussi en forme qu'à Reno lorsqu'il rencontrera Jess Willard", dit George Monroe, récemment revenu de Londres où il a été en rapport avec le champion. "Les bruits qu'on fait circuler que Johnson nage dans le champagne sont sans fondement", ajoute-t-il, "Jack en boit mais relativement peu, et le fait qu'il est battu durant vingt rounds contre Frank Moran et sans que cela lui fasse grand-choc devrait convaincre la masse des sportifs que le noir est encore capable. Il y a une chose de Johnson dont on n'entend pas souvent parler, et c'est que lorsqu'il a de l'argent, il est toujours prêt à s'en départir en faveur de gens dans le besoin. Pour ma part, je connais une douzaine de personnes qui, arrivées à Londres sans le sou, doivent au champion d'avoir pu retourner aux Etats-Unis. La plupart d'entre elles ont dit, en le quittant, qu'il avait été leur sauveur, ne demandant qu'à faire un emprunt, et quelques-uns voulaient même donner leur note, mais Jack refusa. "Votre parole me suffit", leur dit-il. "Remboursez-moi quand vous y penserez, et ne vous pressez pas. Si vous oubliez, nous ne serons pas pressés amis".

"Lorsque Johnson arriva à Londres, il y a quelques mois, il disposait d'une assez forte somme, et les bruits qu'il a été à sec ne sont pas fondés. Il avait des amis, et il avait deux autos, un même nombre de chauffeurs, un secrétaire, et vivait sur un assez haut pied. De plus, peu après son arrivée dans la capitale anglaise, il remplit des engagements dans les music halls, et empocha un fort montant."

"Johnson a beaucoup de confiance en lui-même, mais il ne se fait pas d'illusions. Il ne craint aucun homme, et rencontrera qui que ce soit pourvu qu'on lui donne son prix."

Baseball

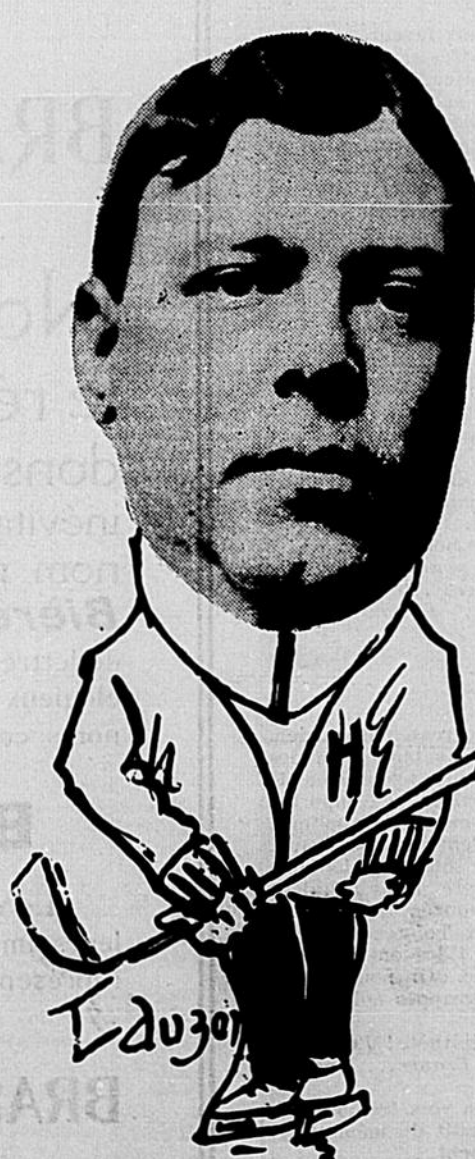
UN NOUVEAU PLAN

New York. Une série mondiale qui comprendrait une partie de chaque club des villes où se trouve un club de ligue majeure n'en prenant pas part à la dite série, et le reste des joutes (jusqu'à ce qu'un des concurrents en ait gagné neuf) dans les villes des clubs se disputant le championnat mondial serait un succès grandiose, sous tous les rapports. Les amateurs étoufferaient de joie, et les clubs, les joueurs et la Commission nationale se feraient de jolies recettes.

Les règlements actuels des séries mondiales disent, comme on le sait, que les parties doivent avoir lieu dans les villes des clubs se disputant le championnat, mais ceci est loin d'être satisfaisant pour les amateurs en général. Eux qui supportent le baseball toute l'année ne sont pas toujours capables, par suite de manque d'argent, de faire un voyage en loin. Prenons par exemple les Red Sox et les Giants, et supposons qu'ils arrivent champions de leur ligue respective, cette année, les amateurs de Philadelphie, Washington, Détroit, Chicago, Cleveland et St-Louis seraient désavantagés. La majorité d'entre eux ne pourrait se rendre à New York ou à Boston; mais si une partie était au moins jouée chez eux, ils auraient la satisfaction de voir les meilleurs clubs de la saison aux prises.

Mais si ce plan était accepté, il faudrait que la saison de chaque des ligues majeures se termine plus tôt qu'à l'habitude, disons une semaine ou deux, autrement la série durerait jusqu'en novembre. Disons encore que le système en question permettrait de donner quelque chose des recettes de la série aux joueurs ne faisant pas partie des clubs champions.

La Commission Nationale pourrait aussi accorder 25 pour cent des recettes brutes de chaque partie aux gagnants de l'endroit où elle serait jouée, et les "props" en retour devraient en donner la moitié à leurs habitants. Chicago, St-Louis, Philadelphie et New York, ce il y a deux clubs, c'est non 25 mais 35 pour cent que l'on accorderait. Et en comptant que les onze premières parties rapporteraient \$65,000, on trouve que de cette somme, \$16,000, iraient aux non-belligérants.



M. ARTHUR LAUZON, qui a offert un banquet à ses joueurs s'ils sortaient victorieux des Garnet.